



DIPLÔME UNIVERSITAIRE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Une formation d'**excellence**
portée par les meilleurs experts.



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

SOCLE COMMUN DU DIPLOME

La sécurité intérieure est au cœur des préoccupations sociétales et des pouvoirs publics, nationaux et européens.

Tensions internationales, crise militaire et humanitaire, menaces internationales, attaques cyber sur les institutions, les entreprises, mais aussi les hôpitaux, les banques, les administrations et services publics jusqu'aux citoyens dans leur vie quotidienne.

Le renseignement, dans toutes ses facettes, prend une dimension centrale dans la gestion des crises de sécurité intérieure ou internationale. La communication de crise est au centre des préoccupations des acteurs.

Un contexte national parfois sensible en termes de violences urbaines, de maintien de l'ordre public, de criminalité liée aux stupéfiants, au blanchiment, aux armes, à l'exploitation de l'immigration, aux violences tant sur la force publique que dans la rue ou le cadre intrafamilial avec une pandémie sanitaire toujours sous-jacente oblige les décideurs à adapter les politiques publiques en permanence.

L'État prépare une nouvelle loi de programmation sur la sécurité intérieure pour répondre à tous ces défis sécuritaires s'articulant autour de trois axes prioritaires :

- Une révolution numérique profonde en termes de lutte contre la cybersécurité et en dotant les forces de sécurité intérieure d'un équipement à la pointe du numérique,
- Plus de proximité des forces de sécurité intérieure, notamment en renforçant leur présence sur le territoire,
- Mieux prévenir les menaces et les crises futures.

Il apparaît alors évident que l'enseignement universitaire sur ces sujets ne peut être figé et doit s'adapter en permanence à ces évolutions fondamentales. L'enseignement et la recherche universitaire doivent ainsi « coller » à ces mutations rapides, au risque à défaut, d'être dépassés, très vite obsolètes.

C'est l'ambition de ce DUSI qui s'adapte constamment à ces mouvements de plus en plus rapides, pour apporter une connaissance actuelle, spécialisée, opérationnelle et universaliste de haut niveau.

Formation de haut niveau : le DUSI est délivré avec le concours et l'implication personnelle de professionnels au cœur des stratégies publiques mais aussi privées de la sécurité, et par des universitaires, tous spécialement investis dans la réflexion sur le continuum de la sécurité, national et transfrontalier.

Formation professionnalisante : le DU SI est défini, constamment, en lien direct avec les responsables des sécurités, étatiques, municipale et privée- pour répondre à la réalité «du terrain». Outre les enseignements des professionnels, tous en responsabilité, des séminaires sont organisés au plus près des services, sur sites (RAID, CRS, GIGN, PSIG sabre, EGM, SR, Drones...). Un séminaire d'immersion est proposé au SDIS 57.

Formation humaniste, le DUSI est organisé autour d'un «campus intellectuel de la sécurité» rassemblant dans un même cursus des étudiants en fin de cycle de formation supérieure, se destinant au monde de la sécurité (juristes, avocats, cadres de la sécurité publique, civile, militaire, territoriale, municipale et privée) mais aussi des professionnels ou élus en quête de formation ou de connaissance des sécurités indispensables à la valorisation de leurs fonctions (élus, journalistes, , professions de l'urgence et de la sécurité, cadres des collectivités..) et des personnels, civils ou militaires, en situation de reconversion ou d'ascension professionnelle. Ce «campus des sécurités» confère à la fin de la formation une qualité de réseau et d'échange hors du commun.

Formation prospective européenne, le DU SI s'ouvre sur la sécurité européenne, du fait du positionnement géographique stratégique de l'Université de Lorraine, aux quatre frontières (Allemagne, Belgique, Luxembourg) et en proximité des institutions européennes. Des partenariats sont établis avec les universités allemande de la Sarre et belges de Louvain-la-Neuve et Liège. Professionnels et universitaires de ces pays frontaliers apportent une ouverture européenne riche à la formation. Deux séminaires sont prévus sur site à La Haye (Pays-Bas) au sein d'Europol et d'Eurojust.

Le diplôme bénéficie du **parrainage et du soutien** de personnalités et institutions repères de «l'esprit de sécurité intérieure» qui fonde le DUSI:

- M. Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, ancien ministre de l'Intérieur, président du club des juristes, est le parrain de la première promotion du DUSI,
- M. Jacques Toubon, ancien Défenseur des droits et ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice parraine la deuxième promotion,
- M. Jean-Louis Debré, ancien président du Conseil constitutionnel, de l'Assemblée nationale, ancien ministre de l'Intérieur parrain de la troisième promotion,
- M. Henri KOX, ministre de la sécurité intérieure du Luxembourg est le parrain de l'actuelle promotion.

Le DUSI bénéficie aussi du soutien de :

- l'Institut des Hautes Etudes du ministère de l'Intérieur (IHEMI),
- l'Académie du renseignement,
- l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP),
- du Centre de recherche des Officiers de la Gendarmerie Nationale (CREOGN),
- l'Académie de l'Intelligence économique,
- l'AGORA des directeurs de sécurité,
- du Groupement des entreprises de sécurité (GES).

La Mutuelle Intériale soutient le DUSI par le versement d'une part de sa taxe d'apprentissage.

L'OPTION COMPLÉMENTAIRE «SÉCURITÉ PRIVÉE»

Convaincu de la place tenue par la sécurité privée au sein du continuum de la sécurité et au cœur de la « sécurité globale », le DU sécurité intérieure offre une ouverture particulière vers les métiers de la sécurité privée, ceux de la loi du 12 juillet 1983 mais aussi ceux de la sécurité incendie ou des services spécialisés de la sécurité des transports ou des installations sensibles.

Il s'inscrit aussi dans la perspective de la coupe du monde de rugby de 2023 et des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, pour lesquels l'encadrement de la sécurité privée sera sans doute fortement sollicité. Il se projette aussi dans la coopération transfrontalière, notamment avec les trois pays en frontière immédiate avec son université (Allemagne, Belgique et Luxembourg) ouvrant à ses diplômés la connaissance du droit de la sécurité privée des quatre pays concernés.

Il se compose de 2 modules supplémentaires, en complément des sept modules du DUSI auxquels participent aussi les inscrits au DUSI «option sécurité privée» (voir programme modules 8 et 9).

L'OPTION COMPLÉMENTAIRE « OPTION CYBERSÉCURITÉ »

La cybersécurité est l'un des pans majeurs de la sécurité intérieure.

Tous les acteurs de la société, de la multinationale aux particuliers sont touchés, en passant par les administrations, les collectivités territoriales et les hôpitaux.

- La France fait partie des 5 pays les plus visés au monde par les cybermalveillances.
- 8 entreprises sur 10 ont été exposées à des cyberattaques, près de la moitié sont des PME.
- Le coût moyen d'une cyberattaque contre une entreprise est d'environ 2M d'euros.
- Une entreprise est victime de cyberattaque environ toutes les 14 secondes.
- 4,4 milliards d'incidents cyber constatés lors des derniers jeux olympiques de Tokyo.

Le projet de nouvelle loi d'orientation pour la sécurité présenté en conseil des ministres met la cybersécurité au premier rang de ses priorités...

L'enseignement universitaire doit s'y investir fortement.

L'option « cybersécurité » du DUSI vise, et c'est son originalité, à conférer une double compétence, une connaissance juridique solide du sujet et une connaissance technique. Un enseignement dédié au droit cyber sera ainsi organisé à la faculté de droit et un enseignement technique en laboratoire au cœur du Loria, l'un des meilleurs laboratoires cyber nationaux.

L'objectif est de permettre aux diplômés d'intégrer une équipe de sécurité-sûreté en situation d'appréhender toutes ces questions.

Il se compose de 3 modules supplémentaires, en complément des sept modules du DUSI auxquels participent aussi les inscrits au DUSI « option Cybersécurité » (voir programme modules 10, 11 et 12).

CONDITIONS D'ACCÈS

- Pour les **étudiants** en formation initiale : niveau licence validée
- Pour les **stagiaires de la formation continue** : niveau baccalauréat ou validation des acquis professionnels et personnels (procédure VAPP)

LES TARIFS

Formation initiale (étudiant) : 200€ + frais d'inscription à l'Université
300€ pour l'option «sécurité privée» ou l'option «cybersécurité»
+ frais d'inscription à l'Université

Formation continue financée par l'employeur : 2200€ + frais d'inscription à l'Université
3200€ pour l'option «sécurité privée» ou l'option
«cybersécurité» + frais d'inscription à l'Université

Formation continue financée par le salarié : 1200 € + Frais d'inscription à l'Université
2200€ pour l'option «sécurité privée» ou l'option
«cybersécurité» + frais d'inscription à l'Université

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Cours les vendredis de septembre à avril (de septembre à juin pour l'option «sécurité privée» ou l'option «cybersécurité» + des cours peuvent avoir lieu le samedi matin et certains lundis)

Volume horaire annuel : environ 186 heures (environ 250 heures pour l'option «sécurité privée» et environ 224 heures pour l'option «cybersécurité»)

Les Cours peuvent être suivis à distance via l'application TEAMS. Seule la présence physique lors des examens est requise.

Mais l'assiduité aux cours est obligatoire. (Sauf justificatif)

LE PROGRAMME DU SOCLE COMMUN

Module introductif : les enjeux de la sécurité intérieure

La sécurité intérieure, c'est quoi ?
Que signifie « Servir »
La sécurité intérieure et l'Etat: l'exercice de l'Etat dans les crises
L'Etat, l'autorité et la sécurité
Sécurité globale et sécurité intérieure
L'Economie de la sécurité

Module 1 : Les politiques nationales de la sécurité intérieure

Délinquance, insécurité et victimisation
Sécurité intérieure, terrorisme, séparatisme, radicalisation
Blanchiment et grande criminalité financière
Lutte contre les stupéfiants
Lutte contre l'immigration irrégulière
Cybersécurité et l'ANSSI
Sécurité intérieure et cybersécurité
Sécurité intérieure, Big data, reconnaissance faciale, sécurité prédictive
Sécurité intérieure et intelligence artificielle
Sécurité intérieure et police technique et scientifique
Sécurité intérieure et atteintes à l'environnement et à la santé publique

Module 2 : L'Europe et la sécurité

Les enjeux de l'Europe des sécurités
Les forces de sécurité européennes (Allemagne, Belgique, Luxembourg)
La coopération policière : l'attaché de sécurité intérieure
La sécurité privée en Europe
La sécurité du Conseil de l'Europe et de la Cour Européenne des Droits de l'Homme
Europol et Eurojust

Module 3 : Le management et le pilotage de la sécurité intérieure

Le management national de la sécurité intérieure (DGPN et DGGN)
Le management territorial de la sécurité intérieure- la place du maire
Le management privé de la sécurité
Le contrôle de la sécurité intérieure interne (IGPN), externe (Défenseur des droits)
Le contrôle de la sécurité privée (CNAPS)

Module 4 : Sécurité intérieure et entreprises

L'intelligence économique
L'industrie de la sécurité
La sécurité de l'entreprise

LE PROGRAMME DU SOCLE COMMUN

Module 5 : La gestion des risques et des crises

La gestion des risques et des crises au plan national et territorial (DGSCGC)
Le droit du pilotage des crises et de la gestion des risques
La gestion de crise au plan médical, sanitaire et psychologique : l'exemple des armées
Gestion et communication de crise
La négociation de crise (négociateurs du RAID et du GIGN)

Module 6 : Le renseignement

Les politiques publiques du renseignement et sa communauté
La Coordination nationale du renseignement
Le renseignement et la DGSJ
Le renseignement militaire
Le renseignement économique
Le renseignement pénitentiaire
Le renseignement criminel

Module 7 : l'Acte de police dans le continuum de la sécurité

Sous partie 1: L'acte de police et la sécurité intérieure:

Acte de police, ordre public et polices administratives
Acte de police et libertés publiques
Le droit de l'usage de la force et de l'utilisation des armes
Le droit du maintien de l'ordre
Le droit des armes
Sécurité intérieure et actes de police judiciaire
L'obtention de la preuve
La garde à vue

Sous-partie 2: Le continuum et la sécurité intérieure

L'autorité judiciaire et la sécurité intérieure
La sécurité intérieure et le continuum de sécurité
Sécurité intérieure et administration pénitentiaire
La sécurité intérieure et la douane
La sécurité intérieure et les armées
Sécurité intérieure et forces spéciales
Sécurité et commandos marine

Module pratique et de terrain

Des séminaires de présentation et de connaissance des forces de sécurité intérieure, tant de la police administrative que de la police judiciaire (RAID et CRS, EGM, GIGN, Psig sabre, unité drones, SR) confèrent une vision sans pareil d'unités spécialisées et d'élite. Un séminaire d'immersion au sein d'un SDIS est prévu. Un séminaire de mise en situation de gestion de crise est également organisé ainsi qu'une immersion pratique relative à la gestion du stress.

LE PROGRAMME DES OPTIONS

OPTION SÉCURITÉ PRIVÉE

Module 8 : Le droit de la sécurité privée français et européen

Le droit national de la sécurité privée
Le droit de la sécurité privée en Allemagne, Belgique et Luxembourg
Le droit de la commande publique

Module 9 : Management et gestion de l'entreprise privée

Quatre séminaires pilotés par l'IAE et à l'IAE (cours sur site)

Management des ressources humaines
Développement des affaires
Contrôle de gestion
Management des hommes et des équipes
L'entreprise de sécurité privée par un manager de terrain

OPTION CYBERSECURITÉ

Module 10 : Droit de la cybersécurité

Le corpus juridique de la cybersécurité
Les enjeux juridiques de l'Humain au cœur de la cybersécurité

Module 11 : Techniques de la cybersécurité

Notions de base
Hygiène informatique
Les aspects réseau et applicatifs
Gestion de la sécurité au sein d'une organisation

Module 12 : Mise en perspective du risque Cyber

Panorama des principales menaces telles que vues par des entreprises spécialisées
Analyse des risques sur la base d'exercices pratiques de mise en situation
Rôle des acteurs dans l'entreprise
Gestion d'une crise cyber

LES INTERVENANTS

Outre l'équipe de professeurs et de maîtres de conférences de la Faculté de Droit, de Sciences Economiques et de Gestion, les intervenants professionnels engagés au sein de séminaires du DUSI sont les suivants :

E. Angelino	Inspecteur général de la police nationale, chef du service central de la police technique et scientifique de la police nationale
J. Assmann	Professeur à la Northern Business School de Hambourg (Allemagne)
J-J. Bosc	Procureur général près la cour d'appel de Nancy
D. Brach-Thiel	Maître de conférences à l'Université de Lorraine
G. Brichler	Chef du SRT à Strasbourg
M. Burg	Préfet au Ministère de l'intérieur, Professeur associé à l'Université de Lorraine
P. Caby	Magistrate, adjointe au Défenseur des droits, chargée de la déontologie dans le domaine de la sécurité
P. Chaise	Chef de la Division de la sûreté et de la sécurité du Conseil de l'Europe et membre du comité de pilotage de l'Agora des Directeurs de sécurité, club de Strasbourg
F. Chambon	Administrateur général et directeur de l'Académie du Renseignement
S. Cherbonnier	Contrôleure générale, cheffe de l'OFAST
D. Clavière	Préfet, directeur du CNAPS
P. Clerc	Président de l'Académie de l'Intelligence économique, Expert en prospective internationale CCI France, Président de l'Association internationale francophone d'Intelligence économique
F. Colas	Inspecteur général des finances, Directeur du renseignement et des enquêtes douanières
M. Cools	Professeur à la Faculté de Droit et de Criminologie, Directeur de l'Institut International de Police Criminelle, Université de Gent (Belgique)
C. Cuidard	Administrateur supérieur des douanes à la Direction générale des douanes
F. Daoust	Général de gendarmerie (2e s), Directeur du CREOGN, ancien commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie, Professeur associé à l'Université de Cergy-Pontoise
P. De Briançon	Contre amiral, Commandant de la force marine des fusiliers marins et commandos
T. Delville	Ancien inspecteur général de la police nationale, ancien délégué ministériel aux industries de sécurité et à la cybersécurité, vice-président en charge de la sécurité chez Capgemini
A. Engelhardt	Directeur central de la stratégie auprès du directeur général de la police Grand-Ducale du Luxembourg
C. Fardet	Professeur de droit public à l'Université de Lorraine
J-M. Fauvergue	Ancien chef du RAID et député, co-rapporteur du rapport relatif au continuum de la sécurité et de la proposition de loi relative à la «sécurité globale»,
F. Gardon	Directeur central de la police aux frontières
F. Gartner	Professeur de droit public, Doyen de la Faculté de Droit
C. Gomart	Général de corps d'armée (2e s), ancien commandant des opérations spéciales et ancien directeur du renseignement militaire

LES INTERVENANTS

L. Guilmin	Président du groupement des entreprises de sécurité et Président de Sécuritas France
P. Guyonneau	Directeur de la sécurité pour le groupe Orange, ingénieur général de l'armement
P. Haas	Ancien grand reporter au Figaro, à France Soir et à l'AFP, directeur et rédacteur en chef de la revue spécialisée " En toute sécurité"
O. Hassid	Senior Advisor chez K2 Integrity et ancien DG du CDSE et fondateur de la revue Sécurité et Stratégie
C. Hemmerdinger	Magistrate et cheffe du service national du renseignement pénitentiaire
E. Hervé	Présidente de l'agence EHA « gestion de crise»
W. Hippert	Chef du SIRASCO (renseignement criminel) de la DCPI
J.M. Jaspers	Préfet, délégué ministériel à l'Intelligence artificielle
B. Jockers	Général d'armée, inspecteur général des Armées, ancien major général de la gendarmerie
B. Jullien	Inspectrice générale de la police nationale, ancienne cheffe de l'IGPN, préfiguratrice du CSATE de la police nationale
M. Klein	Maire de Nancy et Président de la Métropole du Grand Nancy
A. Langlade	Chef de la cellule de recherches et d'analyses criminologiques, docteur en droit, à la Direction centrale de la police judiciaire
F. Lecointre	Général d'armée (2e s), ancien chef d'état-major des Armées
J.P. Lecouffe	Général de corps d'armée de la gendarmerie nationale, directeur adjoint d'Europol, chargé des opérations
H. Lefort	Médecin en chef des armées, chef du service des urgences de l'Hôpital des armées Laveran de Marseille
N. Lerner	Préfet, directeur général de la sécurité intérieure
J. Mafart	Préfet, directeur de la coopération européenne et internationale au ministère de l'Intérieur, ancien chef du service Justice et Affaires intérieures à la représentation permanente de la France auprès de l'UE
J-Y. Marion	Professeur à l'Université de Lorraine, IUF, et directeur du LORIA
J. Maurin	Directeur de la sécurité du groupe Renault, général de division (2e s), ancien commandant de la Légion étrangère
O. de Mazières	Préfet, délégué ministériel aux partenariats, aux stratégies et aux innovations de sécurité, ancien préfet de police de Marseille
M. Minier	Professeure à l'Université de Lorraine, et directrice-adjointe du LORIA
A. Moine	Maître de conférences à l'Université de Lorraine
T. de Montbrial	Avocat au barreau de Paris, Président fondateur du cercle de réflexion sur la sécurité intérieure
E. Morvan	Préfet, ancien directeur général de la police nationale, ancien directeur-adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur
S. Noyau	Général de gendarmerie, Directeur de l'OCLAESP
L. Nunez	Préfet, Coordonnateur national du renseignement, ancien DGSI, ancien secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur

LES INTERVENANTS

J-F. Parlanti	Général de corps d'armée (2e s) Ancien Officier général de zone de défense et de sécurité Ouest Ancien directeur interarmées de la doctrine et des concepts de l'emploi des forces et de la prospective
P. Perrot	Général de gendarmerie, docteur en Intelligence artificielle, coordonnateur pour l'intelligence artificielle à la DGGN
C. Piana	Directrice générale de la confédération européenne des services de sécurité
C. Piotrowicz	Secrétaire général de l'observatoire national des sciences et des technologies-Gendarmerie nationale
L. Reding	Conseiller de Gouvernement première Classe au Ministère de la Justice du Grand Duché de Luxembourg
T. de Ricolfis	Contrôleur général de la police nationale, sous-directeur à la DCPJ
M. Rochelet	Délégué territorial de l'ANSSI
O. Schmitz	Gouverneur de la province de Luxembourg
S. Scotto	Directeur interrégional de l'Administration Pénitentiaire d'Ile de France à Paris
M. Sejean	Professeur agrégé de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Paris 13
B. Siffert	Commissaire général de la police nationale, attaché de sécurité intérieure à l'ambassade de France à Bruxelles
D. Sommelette	Chef de zone de police en Belgique
P. Strzoda	Préfet, directeur de cabinet du président de la République, ancien directeur de cabinet du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur
R. Theis	Député de la Sarre et Ancien secrétaire d'Etat à la Justice
A. Thirion	Préfet, Directeur général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises
C. de Valkener	Président du tribunal de première instance de Namur et Professeur à l'UC Louvain-la-Neuve (Belgique)
C. Vialatte	Contôleure générale de la police nationale, cheffe de l'UCLAT
M. Watin-Augouard	Général d'armée de la Gendarmerie Nationale (2e s), Fondateur du Forum international de la cybersécurité et président du centre expert de la cybercriminalité

Membres d'honneur du collège des enseignants professionnels: **A Juillet**, ancien directeur du renseignement à la DGSE, président d'honneur de l'académie de l'Intelligence économique, ancien président du CDSE, **C. Baland**, préfet honoraire, ancien DGPN, **P. Lalle**, Inspecteur général de l'administration, ancien DCSP, **A. Boutaghane** « ancien chef de l'UCLAT » et **R. Lizurey** Général d'Armée (2e s), ancien DGGN.

TÉMOIGNAGES

« Une formation qui répond à la fois aux attentes des étudiants qui vont entrer dans la vie active qu'à celles des « formations continues ». C'est un bon équilibre entre les cours théoriques, l'application des connaissances sur le terrain. Le retour d'expériences sans tabou des intervenants est l'une des valeurs ajoutées de la formation »

Florent VERRANDO,

Attaché principal au ministère de l'intérieur / fonctions administratives



« Je suis agréablement surpris par cette formation : les conférences données sont riches, concrètes et mises en relief par des intervenants de haute volée, ce qui donne toute sa teneur au D.U. ainsi proposé. J'ai pu découvrir de façon plus précise en quoi les différents acteurs de la sécurité intérieure pouvaient concourir à celle-ci tant par leurs engagements respectifs que par les missions dévolues à chaque institution, et cela quels que soient les niveaux et les spécialités. Chaque thématique est abordée ou bien de façon historique, ou juridique, technique tout en détaillant chacun des aspects susceptibles de préciser une action, un service, une direction.

Ainsi plongés dans le quotidien de différentes entités, les étudiants peuvent y appréhender les enjeux du quotidien de la gendarmerie et de la police nationale, des armées, des magistrats, du corps préfectoral, ainsi que de nombreux participant au continuum de sécurité. Il est toujours utile de voir en quoi les défis d'un monde sécuritaire sans cesse mobile mais également menacé, nous oblige tous à l'adaptation, y compris sur le terrain.

Consolidant un large réseau, j'ai pu y trouver également de très bonnes relations de travail qui pourront me servir tout au long de ma carrière. Ainsi, tous ceux qui envisagent de passer des concours tournés vers la sécurité auront de multiples occasions de compléter leur parcours et préciser leur projet professionnel. Si la sécurité intérieure doit être l'affaire de tous, il faut encourager vivement ce type de formation. »

Stéphane DENIS,

Officier des sapeurs pompiers



« Tout d'abord, il convient de féliciter le Préfet pour son investissement et son dynamisme.

Le DUSI reste avant tout une formidable opportunité d'introduire des décideurs clefs à votre réseau.

Tout en respectant les impératifs liés à leur fonction, les intervenants parviennent à fournir un contenu synthétique, pertinent et actuel. »

En perpétuelle évolution, ce cursus constitue une excellente introduction à la Sécurité intérieure.

A vocation professionnelle, le Diplôme et l'Association offre un cadre d'échange privilégié et bienveillant entre collaborateurs, Profitez-en. »

Gillet Cyril,

Instructeur Wingsuit



NOTES

NOTES

NOTES

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Directeur du diplôme :

Marc BURG

Préfet, chargé de mission au secrétariat général du ministère de l'intérieur
Professeur Associé

CONTACTS ADMINISTRATIFS

• Formation Initiale pour les étudiants :

Bénédicte Kozlowski : 03 72 74 19 25 dseg-dusi-contact@univ-lorraine.fr

• Formation Continue pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi :

Formation Continue Diplômante

→ Régine TIJOU : 03 72 74 19 31 regine.tijou@univ-lorraine.fr

Formation Continue Qualifiante par module

→ Régine TIJOU : 03 72 74 19 31 regine.tijou@univ-lorraine.fr

Formation Continue Qualifiante sur-mesure

→ Amélie CHEVRIER : 03 72 74 20 44 amelie.chevrier@univ-lorraine.fr

Plus d'informations sur notre site :

WWW.FAC-DROIT.UNIV-LORRAINE.FR



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY